

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Bibliothèque des Familles.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser cette éducation qui fait l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

TROISIÈME ANNÉE.

Ottawa, JEUDI, 4 Avril 1878.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Liste des Collaborateurs.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Ariot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.) — St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume) rue Cabanais, Paris.
Chouinard, (J. B. R.) Avocat, Québec.
Crevier, (Dr. J. A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
- De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche.
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Mlle Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Beauharnais.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL.B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa.
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ***)
Guay, (Abbé Chs.), N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé G.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Guilmet, (Abbé Ed.) — Trois-Pis-toles.
- Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ***)
Lorrain, (Léon) Etudiant en droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université Laval, Iler-ville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Meilleur, (Dr. J. B.), —Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Athabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Tarcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières.

	PAGES.	Redaction.
Religion.		
Mouvement du Catholicisme.....	157	Pie IX et la Presse Catholique..... 166
Mandement de Mgr. J. THOMAS DUHAM- MEL, pour annoncer la mort de N. S. Père le Pape Pie IX.....	159	Retraite des hommes, à Montréal..... 166
		Obituaire..... 166
		Décision Importante..... 166
		Progrès..... 166
		Un hommage..... 166
		Rumeur..... 166
Bibliographie.		Réduction des Salaires des employés de la Corporation de Québec..... 167
Vie du Pape Pie IX.—Ses Œuvres, ses Douleurs, par J. P TARDIVEL, de Québec.....	161	Récolte Littéraire..... 167
Légendes de Saint-Joseph, Patron de l'E- glise Universelle.....	162	Publication musicale..... 167
		Les Mennonites à Manitoba..... 167
		Avis de l'Administration du Foyer..... 168
		Les Canadiens de l'Ouest.—Ouvrage de Mr. JOSEPH TASSÉ..... 168
Calendrier Historique.		Département des Impressions de l'Impri- merie du Foyer Domestique..... 168
Mois d'Avril (Suite).....	162	
		Liste des Agents (3e page du Couvert.)
		Bulletin des Annonces (4e page du Cou- vert.)
Collaboration.		
Célébration du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien- Français d'Ottawa (Suite).....	163	

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$1.00

Pour ceux qui ne se
conformeront point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.,
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRA-
TEUR du *Foyer Do-
mestique*, à Ottawa,
franc de port.

LE

FOYER DOMESTIQUE.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Religion.

MOUVEMENT DU CATHOLICISME.



IMPIÉTÉ rugit avec plus
de haine que jamais contre
l'Eglise, et elle emploie
cent fois plus de moyens
qu'à aucune autre époque
pour arriver à son but ;
par la connivence des
puissants, l'athéisme des
lois, la presse, l'instruc-
tion laïque, les sociétés
autrefois secrètes et au-
jourd'hui audacieuses, elle
dispose de ressources tel-

les que jamais elle n'en a eu de sem-
blables. Cependant elle perd tous les
jours du terrain. Comparons le présent
au passé.

Une première fois, il y a 70 ans, une
seconde fois, dix ans plus tard, le gouver-
nement français dépouilla le Pape et
l'emmena en exil : aujourd'hui il le
protège seul contre toutes les fureurs
de ses ennemis.

Au commencement du siècle, les
diocèses de France étaient réduits à 50 :
aujourd'hui ce nombre est presque dou-
blé. Par une loi qui n'a pas été révo-
quée, il était défendu aux évêques de
prendre aucune autre qualification que
celle de *Citoyen* ou de *Monsieur* : ils sont
aujourd'hui plus respectés et plus hon-
orés que jamais ; l'empereur lui-même
leur donne le titre de Monseigneur,
que les ministres d'Etat leur refusaient
avant 1848. Il leur fallait en vertu de

la même loi une permission du gouver-
nement pour visiter leur collègue le plus
voisin, à plus forte raison pour se ren-
dre auprès du Pape : aujourd'hui il n'y
a personne qui ne regarde ces défenses
comme parfaitement ridicules. Il était
interdit de publier en France, sans l'au-
torisation du Gouvernement, quoique
ce soit émanant du Saint-Siège. Bulle,
Bref, Décret, même ne concernant que
les particuliers : à l'époque actuelle
tous les journaux bons et mauvais
donnent la plus grande publicité à tous
les écrits du Pape et même à toutes les
paroles qui sortent de sa bouche augus-
te.

Il y a soixante ans, on ne voyait ni
conférences de Saint Vincent de Paul,
ni associations de St. François-Régis,
de St. François-de-Sales, des Mères
chrétiennes, des Enfants de Marie, de la
Propagation de la foi, de la Ste. Enfance,
des écoles d'Orient, ni aucune de
ces mille institutions dont les résultats
en faveur de l'Eglise sont incalculables.

Si nous remontons seulement à 15
ans, nous ne trouvons en France que
trois ou quatre Collèges ayant un ca-
ractère véritablement religieux ; il n'y
a pas de département aujourd'hui qui
n'en ait au moins un.

Il y a 50 ans, les Pensionnats religieux
pour les jeunes filles étaient encore as-
sez rares, peu recherchés par beaucoup
de familles : il n'avaient pas la vogue,
disait-on, on leur préférait les pensions
séculières ; tout est changé maintenant,
et ce changement est dû à la réflexion,
à l'expérience qui a démontré que nul-
le personne du monde, quelles que
soient ses qualités, sa piété même, ne
peut avoir le dévouement désintéressé
d'une religieuse. Elle ne peut surtout
inspirer aux enfants la même confiance,

exercer à leur égard le même ascendant. L'austérité du vêtement d'une religieuse, le voile qui couvre son front, cette consécration qu'on sait qu'elle a faite pour toujours d'elle-même à Dieu, la maternité spirituelle et surnaturelle dont elle s'est investie en renonçant à celle de la nature et qui en fait un être à part, appartenant plus au ciel qu'à la terre, tout cela est aux yeux de la jeune fille comme un sacerdoce féminin en quelque sorte. Aussi arrive-t-il fréquemment qu'une jeune fille confiera à une religieuse des secrets qu'elle n'aurait jamais le courage de découvrir à une autre. Souvent même ce sera par suite des conseils de sa maîtresse religieuse qu'elle deviendra plus ouverte et plus confiante à l'égard de sa mère qu'elle n'aurait été sans cela.

En admettant le cas très rare où une personne du monde aura toutes les qualités requises pour la parfaite direction d'un Pensionnat, qui sera-t-il possible de réunir autour d'elle un nombre suffisant de sous maîtresses ayant également tout ce qu'il faut pour une œuvre aussi importante et aussi difficile ? L'expérience générale est là pour le nier. Les changements incessants de ce personnel, la nécessité où se trouve si souvent les maîtresses de pension de faire venir des hommes pour donner des leçons dans leur établissement, démontrent combien il leur est difficile de trouver des auxiliaires convenables. Comment pourrait-il en être autrement ? Est-ce que l'enseignement peut être une carrière pour les femmes ? Un jeune homme peut se marier et rester professeur ; mais une personne du sexe ne peut plus être sous maîtresse si elle se marie. Aussi, une dame très-recommandable, maîtresse de pension à Blois, nous disait un jour : "vous êtes bienheureux avec vos Communautés ! vous avez toujours des sous-maîtresses capables : tandis que nous autres nous ne pouvons avoir que des jeunes filles de 18 à 20 ans tout au plus, qui n'étant pas formées elles-mêmes sont incapables de former les autres." Comment se fait-il que ces vérités, ignorées ou inaperçues autrefois, frappent aujourd'hui tout le monde ? C'est que les institutions religieuses ont été attaquées par de nombreux ennemis, et la guerre même qu'on leur a faite a éclairé les esprits et gagné les sympathies.

On ne s'arrête plus à cette futile objection que les religieuses ne connais-

sent pas les besoins et les justes exigences de la société. On sait qu'il n'y a guère de Communauté dont quelques membres n'aient vécu dans le grand monde, où elles seraient restées si elles n'avaient pas eu cet esprit élevé, ce jugement sûr et cet amour du sacrifice qui rendent propre à toutes les grandes choses. Il n'est plus possible d'ignorer que c'est souvent l'élite de chaque classe de la société qui fournit des sujets aux Communautés. Voilà ce que tout le monde sait aujourd'hui, ce que l'on comprenait peu il y a un demi-siècle, et ce que nous appelons un progrès de l'influence catholique ; et encore n'en donnons-nous qu'un très-faible aperçu ; il faudrait des volumes pour montrer tout ce que l'Eglise a gagné depuis 60 ans.

Mais ce progrès va-t-il continuer ? pourra-t-il même se maintenir ? Il faudrait en désespérer si nous n'avions pas les promesses divines faites à l'Eglise. L'impiété ne peut se dissimuler qu'elle a plus perdu que gagné depuis le commencement du siècle, et ses revers la portent à un redoublement de rage. Les mots de *Liberté*, de *Tolérance*, de *Fraternité*, lui ont servi, sans doute, à faire beaucoup de mal, à diminuer considérablement le bien que l'Eglise est appelée à faire à l'humanité, mais elle voit qu'ils ne peuvent plus être considérés que comme une armée usée, et elle les efface de son drapeau. Son dessein avoué hautement et partout est maintenant de proscrire l'Eglise catholique ; d'ôter à la famille et à l'individu toute liberté de professer leur foi ; de priver les pères du droit d'enseigner le catéchisme à leurs enfants, en un mot oppression de la conscience, persécution acharnée à l'égard de quiconque voudra rester chrétien, voilà le nouveau programme de l'irreligion ; et pour qu'on ne dise pas que la peur nous fait formuler des accusations injustes, nous citerons les déclamations furibondes qui se sont fait entendre dernièrement dans une réunion publique à Belleville, Paris, en présence d'un commissaire de police qui a laissé dire. Nous les prenons dans le compte-rendu de la séance donné par le journal le *Pays*.

Un orateur monte à la tribune et dit : "L'humanité a été foulée aux pieds par les détenteurs de notre instruction. On l'a donnée entre les mains du parti jésuitique, parti qui nous fait courber la tête aux pieds de ses autels. C'est lui

qui nous dit : Viens ici.....va à confesse ! (Bravos frénétiques.)

L'orateur.—Cette police, organisée par cette espèce de jésuitisme, a courbé le peuple pendant quinze cents ans..... Il est temps de nous réveiller..... L'instruction nous y aidera, sinon nous, du moins nos enfants. Quelle est à l'école communale, la première demande qu'on fait à notre enfant ?—Sais-tu ta prière ?—Non.—Non ?..... Mauvaise note pour les parents. (Salve d'applaudissements.)

Plus tard, on lui apprend l'histoire sainte..... Voilà les instruments avec lesquels on a gouverné le monde depuis quinze cents ans..... (Bravos prolongés)..... " La table sainte !..... c'est la table de la communion des peuples où chacun a le droit de vivre par son travail ! (Bravos frénétiques.)

" A la table sainte des prêtres, au contraire, il y a un enfant de douze ans qui doit être soldat à vingt ans ! Cet enfant s'agenouille donc à cette table et reçoit le venin de cette vipère noire !"

" Voilà l'instruction que nous avons reçue ; voilà celle que nous devons abolir et fouler aux pieds ! Il faut frapper ferme et fort."

M. Bibal trouve l'éducation religieuse détestable. Suivant lui, on a dit successivement : La religion est bonne pour le peuple, est bonne pour la femme. Mais le peuple s'en étant affranchi et la femme commençant à s'en affranchir, la religion ne peut plus être bonne que pour les enfants. Eh bien ! l'orateur espère que les enfants diront un jour : " La religion est bonne pour les chiens ! " Et, ajoute-t-il, ce sera là un véritable progrès.

Voilà ce qui se dit publiquement aujourd'hui dans la capitale de l'empire français ! et on le répète dans l'Europe entière ; et si un homme sérieux demandait que la police et la magistrature regardassent l'honneur de Dieu comme aussi sacré que celui de l'Empereur ou même d'un simple sergent de ville, on se moquerait de lui. C'est horrible, mais il est utile qu'on sache ce que l'impunité nous réserve pour le jour où elle aurait la puissance. Quels motifs de prier ! Mais il ne faut pas se contenter de prier ; il faut agir, il faut prémunir la jeunesse, éclairer les pauvres ignorants, exercer plus que jamais un apostolat qui témoigne d'un véritable et ardent amour pour l'Église.

P.-F. R.

MANDEMENT

POUR ANNONCER LA MORT DE NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE PIE IX.

J. THOMAS DUHAMEL

Par la grâce de Dieu et du Saint Siège Apostolique, Evêque d'Ottawa.

Au Clergé Régulier et Séculier, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du Diocèse d'Ottawa, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

D'après le plan divin, tout homme doit mourir une fois ; personne ne peut se soustraire à cette sentence. Aussi voyons-nous la mort frapper ceux-là même qui sont revêtus des plus sublimes dignités et ceux dont la sainteté est la plus grande.

Un exemple frappant de cette vérité vient de jeter l'univers dans le deuil.

Pie IX a cessé de vivre..... Son grand cœur est dans le repos le plus complet..... Son âme est entrée dans son éternité.....

Le peuple catholique tout entier est plongé dans une amère douleur.... même ceux qui n'ont pas voulu l'appeler leur père—ceux qui sont en dehors de l'Église,—témoignent hautement de la tristesse profonde qui s'est emparée de toutes les âmes, lorsque, avec la rapidité de l'électricité, la nouvelle de la mort d'un si grand homme, d'un pontife si illustre s'est répandue dans le monde.

Pie IX ne vit plus sur la terre. Toutefois la mort n'a fait que lui donner l'immortalité. Mieux que jamais les fidèles peuvent l'appeler l'Immortel Pie IX.

Sa mort est un triomphe. Les ennemis de l'Église l'ont persécuté, mais il n'est pas tombé sous leurs coups ; ils l'ont retenu longtemps prisonnier dans son palais, et, maintenant, il jouit d'une liberté qu'ils ne pourront lui ravir.

Laissons couler les larmes qui montent à nos yeux. Il est permis de pleurer à la mort d'un père surtout lorsqu'il a été un si bon père. Pleurons..... Notre siècle vient de perdre son plus grand homme..... Pleurons..... L'Église, une, catholique, apostolique et romaine, l'Église, dont nous sommes les enfants, voit mourir un de ses pontifes les plus illustres.

Un homme est grand lorsqu'il veut et fait du bien à ses semblables, quand

il les soustrait à l'oppression, quand il les maintient dans le devoir par des paroles pleines de sagesse et de force, par des actions généreuses et brillantes, par l'exemple d'un courage que rien ne peut abattre. Tel a été Pie IX pendant son long pontificat. Il a parlé avec sagesse dans les moments les plus opportuns ; avec force en élevant la voix plus haut que tout autre pour protester contre la tyrannie dont souffraient des peuples qu'aucun bras n'osait ou ne voulait défendre. Les actes de Pie IX comme souverain temporel ont été marqués au coin de la plus héroïque générosité ; ils ont été la preuve manifeste de son désir de gouverner un peuple heureux et libre, mais libre de la seule liberté du bien, source d'un bonheur véritable.

Le courage des héros n'a-t-il pas été le courage de Pie IX dans la longue lutte qu'il a eu à soutenir ? Son courage n'a été surpassé que par son amour pour ses enfants devenus ses soldats.

Au moment de sa prise de possession du Saint Siège Apostolique, le nouveau Pontife s'est trouvé en face de la Révolution. Elle veut régner sur le monde et elle ne sait que troubler l'ordre social dans les royaumes où elle pénètre ; elle est le plus grand malheur des peuples. L'histoire moderne et contemporaine le prouve jusqu'à la dernière évidence.

La vraie liberté n'existera en tous lieux que lorsque la Révolution sera forcée de rentrer dans les antres ténébreux d'où elle est sortie.

Les empereurs, les rois, les puissants du monde se courbent devant elle. Dans leur espoir de régner, avec elle et par elle, quelques jours encore, ils consentent à lui servir d'instruments. Aucun homme n'a encore réussi à entraver sa marche dévastatrice si ce n'est Pie IX. Mais lui, vaillant défenseur des droits des chrétiens, il a soutenu bravement les assauts de la Révolution, et, si elle est arrivée jusqu'aux murailles du Vatican, c'était pour mieux comprendre que dans le Pape, qui en faisait sa demeure, se trouvait le rempart qu'elle ne pourrait jamais renverser et contre lequel ses efforts devaient rester impuissants. Pour triompher et pour asservir le monde, il faudrait, et elle le comprend, il faudrait à la Révolution le consentement du Vicaire de Jésus-Christ. Pie IX lui a donné la seu-

le réponse possible en disant et en répétant toujours : *Non possumus*. Le monstre révolutionnaire a rugi après avoir entendu cette parole ; il a rugi jusqu'à la mort du Pape sans oser la lui donner lui-même. Il est plein de terreur à l'heure présente et il garde le silence, car il sait qu'il n'a pu vaincre.

L'homme le plus grand est celui qui mérite le plus l'attention de l'univers. Pie IX est celui dont le nom a été dans toutes les bouches. A chaque nouvelle occasion qui leur a été donnée, de nombreux représentants des peuples de la terre sont allés voir Celui dont la grandeur était reconnue par tous. Jamais homme n'a vu des foules aussi nombreuses venir de si loin se prosterner devant lui.

Les hommes qui ont pensé avoir atteint le sommet de la gloire humaine, les hommes que la Révolution a déclaré grands, ont été jaloux de la grandeur de Pie IX. Pour se venger de se trouver petits en se comparant à cet Auguste Vieillard, ils l'ont nommé l'idole du Vatican, sans comprendre qu'ils rendaient ainsi témoignage de l'admiration universelle qu'excitait le Chef de l'Eglise.

L'Eglise a été gouvernée par des saints, par des savants, par des pontifes puissants en paroles et en actions. Pie IX garde sa place parmi les plus illustres.

Les Papes ont été la lumière du monde, le sel de la terre, de vrais apôtres. Sous leur influence bienfaisante, la civilisation chrétienne a pénétré partout. Ils ont envoyé des missionnaires, des évêques à toutes les tribus de la terre, à toutes les âmes rachetées par le sang précieux du Sauveur ; ils ont condamné les erreurs, réprimé les mauvaises mœurs, perpétué la charité, rangé les hommes de bonne volonté sous l'étendard de Jésus-Christ.

Des allocutions admirables, des bulles pleines d'enseignements, le *Syllabus*, le Concile du Vatican, voilà les moyens dont Pie IX s'est servi pour faire briller aux yeux de tous la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, la lumière de la Foi, de la vérité divine. Les erreurs anciennes et modernes sont condamnées et flétries comme elles le doivent. Il n'y a désormais d'obscurité que pour ceux qui s'aveuglent volontairement.

Le dogme catholique a brillé d'un

vif éclat lors de la proclamation de l'Immaculée Conception de la Vierge très-pure, Marie, la Mère de Dieu ; le dogme catholique a été resplendissant de lumière lors de la définition de l'Infaillibilité du Pape parlant *ex Cathedra*.

La hiérarchie catholique a été établie dans des contrées nouvelles et rétablie dans plusieurs pays où les hérésies avaient trop longtemps soustrait les âmes à l'empire salutaire de l'Eglise. Les âmes ont dans les nombreux évêques que leur a donnés Pie IX des guides pour les conduire dans les voies de la perfection chrétienne. Notre Seigneur, en choisissant de pauvres pêcheurs pour en faire ses Apôtres, leur avoua qu'il voulait en faire des pêcheurs d'hommes. Ah ! alors Pie IX a été apôtre, car qui, plus que lui, a été pêcheur d'hommes ? Il a pris dans les filets de sa bonté, de sa miséricorde, bien des cœurs. Il n'y a pas un catholique, digne de ce nom, qui ne l'ait affectionné. Les enfants de l'Eglise qu'il a tant aimés, ont tous été heureux d'être ses enfants. Ceux dont l'Eglise n'est pas la mère ne l'ont pas haï. Pie IX a été pêcheur d'hommes : ceux qui ont refusé de venir à lui par devoir comme par amour, il les a rapprochés de son cœur par le pardon qu'il leur a donné au moment où ils allaient paraître au tribunal de Dieu.

Pontife illustre, les hommes ne pouvaient plus ajouter à ta gloire et le Dieu qui, soixante-quinze ans auparavant, avait contracté avec toi l'union sacramentelle de l'Eucharistie, a voulu, sans doute, rendre indissoluble cette union formée dans le temps, en t'invitant à participer à la gloire du Ciel.

Pour nous, Nos Très-Chers Frères, demandons dans de ferventes prières que la gloire de Pie IX soit grande dans l'éternité ; que son successeur au Siège de Pierre soit bientôt choisi et que la paix soit définitivement accordée à l'Église.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous ordonnons ce qui suit :

1o Il sera chanté, le plus tôt possible, dans toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, un Service solennel pour Pie IX ;

2o Une messe de *Requiem* sera chantée ou au moins une messe basse de *Requiem* sera dite dans toutes les chapelles des Communautés religieuses et des maisons d'éducation ;

3o Pendant huit jours, à partir de celui de la lecture de la présente Lettre Pastorale, tous les prêtres réciteront un *De profundis*, avec l'oraison *Deus qui inter Summos Sacerdotes*, après la sainte messe, au lieu des Litanies de la Sainte-Vierge qui cessent d'être prescrites ;

4o Au lieu des présentes oraisons *De mandato*, les prêtres réciteront jusqu'à l'élection d'un nouveau Pape, l'oraison, la Secrète et la Postcommunion de la messe *Pro eligendo Summo Pontifice sede vacante*.

Sera la présente *Lettre Pastorale* lue au prône des messes paroissiales dans toutes les Eglises et Chapelles où se fait l'office public, et en Chapitre dans les Communautés religieuses, le premier Dimanche après sa réception.

Donné à Sainte-Marie de Brudenell, pendant Notre Visite Episcopale, sous Notre seing et le sceau du Diocèse et le contre-seing de Notre Sous-Secrétaire, ce onzième jour de Février mil huit cent soixante-dix-huit.

— † J. THOMAS, Ev. d'Ottawa.

Par Mandement,

J. DUHAMEL, Ptre.

Sous-Secrétaire.

Bibliographie.

Vie du Pape Pie IX, ses œuvres, ses douleurs—par J. P. Tardivel.—J. N. Duquet éditeur-imprimeur—Québec.

Le public-canadien accueillera avec plaisir l'ouvrage que vient de publier M. Tardivel. Dans toutes les familles ou voudra lire l'histoire de Pie IX, de ce grand Pontife que le monde catholique a tant aimé, et à qui le Canada surtout a donné tant et de si fortes marques d'attachement.

L'ouvrage de M. Tardivel ne contient que 121 pages, c'est peu sans doute pour raconter l'histoire d'un homme qui a rempli l'univers de son nom et de ses œuvres, et qui pendant 32 ans a régné avec tant d'éclat sur le trône de St. Pierre ; des volumes suffiraient à peine, mais l'auteur a su choisir les faits, les anecdotes les plus propres à plaire aux lecteurs, et à l'édifier, et n'a rien oublié de ce qui peut servir à leur faire connaître Pie IX depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Dans ces quelques pages, en effet, nous retrouvons bien cette grande figure, telle que les fidèles se l'étaient représentée, telle que la dépeignent tous ceux qui ont eu le bonheur insigne de voir le souverain Pontife; telle que la décrivent tous les écrivains catholiques ou protestants et même les impies. Bonté, mansuétude admirable dans tous ses actes, fermeté apostolique dans la défense des droits de l'Eglise, éloquence extraordinaire, générosité royale, conduite sainte, tels étaient les traits qui distinguaient Pie IX, et tel nous le montre M. Tardivel.

La biographie de Léon XIII, que l'auteur a ajoutée à son livre, une notice sur le conclave, et la liste des papes depuis St. Pierre avec les dates de leur avènement et de leur mort, en rendant l'acquisition plus précieuse encore.

Un mot maintenant sur l'ensemble de l'ouvrage, et sur le style de l'auteur.

M. Tardivel n'a pas eu assez de temps pour donner à son œuvre toute la perfection désirable. Plusieurs passages gagneraient à être retouchés, remis sur le métier. Cependant, il a su éviter les fautes grossières, il se garde de l'enflure et du pathos. Il a droit aussi aux félicitations du public pour l'art qu'il a mis dans la disposition de son sujet. Il a su grouper les événements qu'il raconte dans un ordre agréable et de nature à soutenir l'attention par la variété des tableaux sans nuire cependant à la clarté du récit, et en se ménageant d'habiles transitions.

On voit du reste, dès les premières pages que l'auteur est passionné de son sujet, qu'il aime son héros, et cet enthousiasme qu'il ressent donne à son récit une vivacité qui ne peut manquer de charmer le lecteur. Aussi, *la vie de Pie IX*, sera-t-elle lue avec plaisir, car c'est un ouvrage utile et bien écrit.

J. O. FONTAINE.

Légendes de St. Joseph, patron de l'Eglise Universelle. 1 vol. in-12 br. J. B. Rolland et Fils, libraires éditeurs. 12 et 14, rue St. Vincent.

Ce volume dédié à tous les vrais serviteurs de Saint Joseph, se compose de trente-deux légendes, et un appendice, qui contiennent des traits inédits de la puissance et de la bonté de St. Joseph.

Il est d'usage de terminer les exercices du mois de St. Joseph en citant un exemple qui réveille l'attention des fidèles

et grave dans leur cœur en caractères ineffaçables, une confiance inébranlable en leur saint protecteur. On pourrait lire cet ouvrage dans les communautés religieuses au réfectoire pendant les repas, durant le mois de Saint Joseph.

Les professeurs pourraient aussi, à la fin de chaque classe, pendant le mois consacré à St. Joseph, lire quelques traits de sa puissance, afin d'inspirer à leurs élèves une grande confiance dans ce saint que Dieu a donné pour patron à la jeunesse chrétienne. Enfin on trouvera dans ces pages des sujets bien propres à occuper les soirées des serviteurs de St. Joseph, pendant les derniers jours où la famille se réunit autour du même foyer avant la prière du soir.

Cet ouvrage n'est pas seulement utile sous le rapport de la piété, c'est aussi un livre de lecture des plus attrayants, tant par la variété des légendes qui y sont rapportées, que par le choix qui y a présidé. Les grandes personnes le recevront et le parcoureront avec plaisir; les enfants éprouveront une grande joie en lisant ou en entendant lire ou raconter les belles et touchantes histoires qu'il renferme; en un mot, c'est un livre utile à tous, car aux parents il enseignera la manière de bien élever leur famille et aux enfants ce qu'ils doivent d'amour, de respect et d'obéissance à leurs parents.

Ce livre est en vente à 30 cents par copie.

Calendrier Historique.

AVRIL.

(Suite.)

- 5—Vendredi — St. Pancrace. — La Caroline du Sud ratifie la Constitution du Sud, en 1861.
- 6—Samedi—St. Vincent Ferrier.—Suppression du costume ecclésiastique en France, en 1792.
- 7—Dimanche—St. Epiphane.—Pie VII rétablit les Jésuites, en 1814. (Ils avaient été supprimés par Clément XIV, en 1773.)
- 8—Lundi—Férie—Pétrarque couronné au Capitole en 1341.
- 9—Mardi—Férie — Mgr. de Pontbriant, nommé évêque de Québec, en 1741.
- 10—Mercredi—Férie—Mort de Grégoire XIII, en 1585.
- 11—Jeudi—St. Léon.—Départ de Montréal des Pèlerins Canadiens pour Rome, conduits par Mgr. Racine, en 1877.

Collaboration.

CÉLÉBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

La Convention.

(Suite.)

Discours de M. Joseph TASSÉ.

Monsieur le Président,

Messieurs,

La conférence de M. le Dr LaRue offre tout l'intérêt que nous en attendions. Elle est à la fois bien pensée, pétillante de verve, pleine de sens pratique, et il s'en dégage un parfum d'antiquité qui lui donne un charme tout particulier.

Les souvenirs classiques qu'elle évoque prouvent surabondamment que de tout temps—depuis Horace et Juvénal jusqu'à nos jours—les favoris des muses n'ont pas toujours été les favoris de la fortune, et que de tout temps aussi le public n'a pas toujours suffisamment apprécié le travail des ouvriers de la pensée, qui font tant pour la gloire d'un pays, d'une nation.

L'importance d'une littérature nationale est si bien comprise et a déjà été si bien démontrée, l'importance de conserver dans toute sa pureté et dans toute sa beauté notre langue—la langue de Bossuet, de Corneille et de Chateaubriand—nous a été si éloquemment exposée par M. Chauveau, dans son magnifique discours d'hier soir, qu'il serait oiseux de revenir sur ce sujet; aussi, je me contenterai d'offrir quelques observations sur les conclusions de l'étude qui vient de nous être lue.

Entre autres moyens propres à développer notre littérature, M. le Dr LaRue indique : 1o la création de bibliothèques de paroisses ; 2o la distribution en prix dans nos écoles d'ouvrages canadiens d'un mérite réel ; 3o. l'octroi de généreuses récompenses sous forme de médailles d'honneur, ou de bourses aux écrivains qui sortent victorieux des concours littéraires.

Je n'hésite pas à le dire, ce sont bien trois des principaux moyens d'activer le progrès de notre littérature—déjà si belle, si remarquable, si pleine de promesses pour l'avenir, nonobstant les conditions difficiles où elle a dû naître et grandir. Ce qu'il faut avant tout à nos littérateurs,

c'est un public pour les lire, pour les apprécier, pour les encourager de ses suffrages. Ce public ne saurait exister sans l'instruction, sans la diffusion des lumières, et pour atteindre cette fin, l'un des meilleurs moyens à prendre est de créer des bibliothèques, là où il n'y en a pas encore, dans nos villes, dans nos villages et jusque dans nos plus humbles hameaux, ou bien d'augmenter celles qui existent, de livres choisis avec soin au point de vue du beau, et de la morale—livres qui constitueront un trésor précieux, un trésor inépuisable pour la culture de l'intelligence.

Sauf Québec et Ottawa, qui se trouvent placés dans des conditions particulièrement avantageuses, nos villes en général ne sont pas assez richement pourvues de bibliothèques. Montréal est bien la métropole commerciale, financière et industrielle du Canada ; elle est bien encore notre cité la plus populeuse, la plus richement bâtie, cependant on n'y trouve pas une seule grande bibliothèque publique. Est-ce que l'édilité montréalaise, qui a dépensé des sommes énormes en travaux d'amélioration et d'embellissement, ne devrait pas affecter tous les ans une petite partie de son revenu—déjà presque aussi considérable que celui de la province de Québec—à l'établissement d'une bibliothèque publique ?

Nous sommes un peu en arrière, sous ce rapport, de la plupart des villes américaines, où la libéralité publique et individuelle a mis ces puissants moyens d'instruction à la portée du peuple, à la portée de la jeunesse studieuse. Pour ne parler que de Boston, la bibliothèque de l'Athénéum, la bibliothèque de l'État et la bibliothèque publique comprennent, réunies, plus de quatre cent mille volumes.

C'est vous dire aussi que nous sommes bien en arrière de ce qui se fait en Europe. On ne saurait s'attendre que le progrès intellectuel soit aussi avancé ici que dans les villes du vieux monde, qui souvent accumulent depuis des siècles les trésors enfouis dans leurs bibliothèques ; mais il n'en est pas moins vrai que nous pourrions faire davantage pour les sciences, les lettres et les arts. Paris seul renferme plus de quarante bibliothèques publiques—dont la principale, la Bibliothèque Nationale—la plus importante du monde entier—contient environ deux millions de livres. Presque toutes les villes de France renferment des bibliothèques publiques, souvent très-riches, et l'on peut en dire autant de la plupart des autres pays de l'Europe—spécialement l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

En développant l'instruction parmi le peuple, en augmentant par conséquent le nombre des lecteurs, nos journaux et nos recueils littéraires auraient plus de circu-

lation, pourraient être alimentés par un plus grand nombre de plumes, et offriraient une rédaction plus variée, plus intéressante, et par conséquent plus utile. Ce n'est pas le talent qui manque au Canada, tant s'en faut ; c'est là une plante qui, je l'affirme avec fierté, croît en abondance sur notre sol : tout ce qu'il faut pour assurer son plein épanouissement, c'est la rosée vivifiante de la protection.

M. le Dr LaRue a affirmé en second lieu que la distribution en prix d'ouvrages canadiens dans nos écoles serait aussi un excellent moyen de développer la littérature. Je suis tout à fait de l'avis que l'encouragement donné aux lettres sous cette forme peut avoir les plus heureux résultats.

Dans une étude que je publiai en 1872 (1), sur cette même question, je crus devoir recommander l'adoption d'une mesure de ce genre par le département de l'instruction publique et par nos établissements d'éducation, et je constate avec plaisir que cette idée, qui probablement n'était pas neuve alors, est en bonne voie d'exécution.

Il se donne au moins 25,000 livres chaque année en prix dans les collèges, dans les couvents, dans les académies et dans les écoles élémentaires de la province de Québec, et cependant les ouvrages canadiens ne forment encore qu'une proportion insignifiante de ce chiffre fort respectable. Personne ne demande qu'on exclue les bons ouvrages publiés en France, en Angleterre et dans d'autres pays ; personne ne demande qu'on empêche la jeunesse canadienne de se familiariser avec les chefs-d'œuvre de la littérature étrangère ; tout ce que l'on réclame, c'est que l'État, c'est que nos maisons d'éducation, c'est que nos commissions scolaires accordent une part légitime de leurs faveurs à la littérature indigène.

Le département de l'instruction publique de Québec a pris tout dernièrement des mesures énergiques pour mettre à effet cette idée, inspirée avant tout par le sentiment national, et je crois qu'il a droit aux félicitations de tous les amis des lettres. J'ose l'affirmer hautement, si cette mesure est appliquée d'une manière libérale et judicieuse, si l'on veut récompenser le mérite réel partout où il se trouve, si ceux qui ont la direction des écoles savent imiter ce généreux exemple, on imprimera ainsi une impulsion toute nouvelle au mouvement littéraire dans notre pays. On écoulera de cette façon, des milliers de livres canadiens, pour plusieurs desquels ce serait peut-être maintenant le cas de répéter avec Boileau :

Leurs tas aux magasins cachés à la lumière
Combattent tristement les vers et la poussière.

1. Album de la *Minerve*, v. I, p.

Tout en encourageant les auteurs on favorisera en même temps l'industrie de la typographie, l'industrie de la reliure, qui l'une et l'autre ont besoin de protection—ce qui est vrai, au reste, de presque toutes nos industries naissantes.

Quant aux concours, je dois exprimer franchement l'opinion qu'ils doivent se faire au moyen de bourses, si l'on veut qu'ils aient des résultats satisfaisants, si l'on veut stimuler nos meilleures plumes, nos talents les plus brillants à se disputer la palme du mérite. La couronne de laurier qui suffisait à l'ambition d'Horace, et dont on ceignait le front des poètes au temps passé, ne saurait exciter l'enthousiasme des amants des muses à une époque aussi positive que la nôtre, où l'argent est le nerf de tant de choses, même de ce qui semble le plus étranger à son influence. Vous savez la parole de ce général français auquel on demandait son opinion sur les meilleurs moyens de faire la guerre. Il faut, disait-il, 10 de l'argent ; 20 de l'argent ; 30 de l'argent. Cela n'est-il pas beaucoup vrai de notre littérature ?

Le Dr LaRue nous a dit que l'Université-Laval avait institué des concours de poésie depuis quelques années ; cette importante institution mérite des éloges pour son esprit d'initiative, d'autant plus que ces concours nous ont valu plusieurs jolis poèmes ; cependant, je n'hésite pas à affirmer qu'il eût mieux valu offrir des bourses en guise de médailles d'or — dont au moins deux ont été remportées par un membre distingué de cette Convention, M. Pamphile LeMay—en guise de médailles d'argent et de bronze. Un plus grand nombre de concurrents seraient sans doute entrés en lice, et les lauriers dorés en perspective étant plus vivement disputés, auraient été doublement agréables au vainqueur. Car, sans vouloir faire aucune allusion, je crois qu'il en est un peu des luttes pacifiques de l'intelligence comme de la gloire des armes :

A vaincre sans périls on triomphe sans gloire.

Laissez-moi vous citer un exemple du bon effet des prix en argent.

En 1855, le gouvernement de ce pays mit au concours, à l'occasion de la grande exposition de Paris, la meilleure étude sur le Canada, en offrant plusieurs récompenses. Pas moins de dix-huit concurrents se disputèrent la victoire, et il sortit de ce concours plusieurs études fort remarquables. M. Hogan, M. Morris, aujourd'hui lieutenant-gouverneur de Manitoba, et M. J. C. Taché—qui doit traiter à cette Convention l'importante question de la propriété littéraire — remportèrent les trois premiers prix, et, pour rendre justice au mérite des autres concurrents, on dut créer trois prix additionnels d'une valeur de cent piastres chacun.

Puisque la France est le pays où nous aimons à chercher nos modèles, permettez-moi de faire observer que les concours au moyen de prix y sont, depuis le commencement du siècle, l'un des plus puissants moyens d'encourager les lettres. Ces concours ont produit d'excellents résultats, et on leur doit quelques-uns des chefs-d'œuvre produits par ce pays en poésie, en histoire, en éloquence, en philosophie, dans les sciences et dans les arts.

Les académies, dont la France s'enorgueillit à si juste titre : l'Académie française, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'Académie des Sciences morales décernent chaque année un certain nombre de prix, provenant de leurs propres fonds ou de dotations particulières. Pour n'en mentionner que quelques-uns, l'Académie française donne, par exemple, des prix bis-annuels d'éloquence et de poésie d'une valeur de deux mille francs ; le prix Monthyon à l'ouvrage le plus utile ; le prix Gobert, de cinq mille francs, au meilleur morceau sur l'histoire de France ; le prix Boitin, de trois mille francs, a pour but d'encourager la haute littérature ; le prix Lambert est destiné à un homme de lettres dans le besoin, ou même à la veuve d'un homme de lettres : ce dernier prix, s'il pouvait être fondé ici, trouverait facilement moyen de faire un heureux par an au Canada !

Les sections de philosophie, de morale, de droit public, d'histoire générale, de l'Académie des sciences morales, décernent chacune un prix de mille cinq cents francs. au meilleur mémoire sur une question proposée, outre plusieurs prix résultant de fondations particulières.

Lorsque Napoléon 1er réorganisa l'Institut de France, il ne crut pas trouver de moyen plus puissant pour activer le mouvement littéraire que d'offrir de magnifiques récompenses : "étant, dit le décret de l'empereur qui instituait ces prix, dans l'intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts, qui contribuent éminemment à l'illustration et à la gloire des nations ; désirant non-seulement que la France conserve la supériorité qu'elle a acquise dans les sciences et dans les arts, mais encore que le siècle qui commence l'emporte sur ceux qui l'ont précédé." Napoléon fonda vingt-deux prix, dont neuf de dix mille francs et treize de cinq mille.

Napoléon III voulut aussi exalter les talents par l'attribution des récompenses. En 1860 il créa un prix biennal de vingt mille francs "attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays." L'Académie française ayant décerné ce prix en 1861, à M. Thiers pour son histoire du Consulat et de l'Empire, l'éminent historien constitua à son tour, avec ces vingt mille francs, un prix triennal de trois mille francs.

On me demandera peut-être qui prendra l'initiative de ces concours ? Est-ce que l'État ne pourrait pas affecter chaque année quelques centaines de piastres pour ouvrir successivement un concours de poésie, d'éloquence ou d'histoire, sous la direction d'un jury compétent ? Quelques-unes de nos plus importantes institutions, celles qui marchent à la tête du mouvement intellectuel, ne pourraient-elles pas en faire autant, ne fût-ce que tous les trois ou cinq ans, et les prix dussent-ils être moindres ? Ce généreux exemple, parti de haut, il ne manquera peut-être pas parmi nous de bienfaiteurs des lettres, qui, se piquant d'une noble émulation, offriront à leur tour des prix pour encourager le talent, comme vient de le faire M. Louis Fiset, un excellent poète, qui a donné cent piastres à l'Institut-Canadien de Québec, afin d'ouvrir un concours pour la meilleure étude sur l'agriculture dans notre pays. Un poète qui se fait Mécène au Canada : voilà un événement assez important pour le signaler !

Ces moyens d'action ne sont pas les seuls, tant s'en faut ; il y a bien encore les instituts littéraires, les clubs de discussion qui ont déjà exercé une influence sensible sur notre mouvement intellectuel, et dont je déplore l'absence dans maints centres populeux ; il y a bien encore les cours publics auxquels on attache une si haute importance dans les principales villes de l'Europe ; il y aurait aussi à parler de la critique, cette véritable critique, inspirée à la fois par la bienveillance, par une stricte impartialité, par le désir sincère de relever le goût et d'épurer notre langue—critique qui nous fait presque toujours défaut ; mais tout cela n'entraînerait à de trop longues considérations, que pourront aborder ceux qui continueront ce débat.

En terminant sa conférence, M le Dr LaRue nous a fait pressentir que Québec nous réserve une douce vengeance, vu que nous l'avons devancée en prenant la liberté de tenir à Ottawa la première Convention ou le premier Congrès littéraire dont le pays ait encore été témoin, et qu'elle pourrait bien nous inviter à un 2e Congrès dans "l'enceinte des vieux murs de la vieille cité de Champlain." Je crois exprimer les sentiments de mes collègues de l'Institut, en affirmant que nous nous prêterons de bonne grâce à cette vengeance—dût-elle être éclatante ; nous savons que Québec possède tout une pléiade d'orateurs, de poètes et d'écrivains distingués et qu'elle n'a qu'à le vouloir pour organiser dans la ville des Garneau, des Ferland et des Laverdière, une grande et imposante réunion littéraire, digne de sa réputation d'Athènes du Canada.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 4 Avril 1878.

Pie IX et la presse catholique.

On lit dans l'*Univers* :

La charité de Pie IX pour l'*Univers* s'est manifestée à plusieurs reprises par des dons spontanés et généreux. Il nous est permis de nous en glorifier aujourd'hui.

Lors de la suppression par décret impérial, qui proscrivait le rédacteur en chef et ne lui laissait pas même son travail, le Saint Père le sut et, voulant secourir cet écrivain, lui fit remettre spontanément douze mille francs pour valoir son traitement d'une année, lui ordonnant en même temps d'être sans inquiétude.

L'année suivante, il lui servit cinq mille francs comme premier terme d'une nouvelle allocation. Mais l'écrivain demanda la permission de ne pas accepter cette seconde générosité, se trouvant plus riche que son bienfaiteur, et les cinq mille francs furent déposés pour le denier de Saint-Pierre entre les mains de S. Exc. Mgr. le nonce Sacconi.

En 1867, lorsque l'*Univers* put repaître, Pie IX voulut tout de suite aider aux premiers frais qui pouvaient être trop considérables pour les faibles ressources de ceux qui entreprenaient de relever l'œuvre détruite depuis sept ans. Par son ordre, le cardinal-secrétaire d'Etat donna au rédacteur en chef une somme de quinze mille francs. Grâce à l'empressement des catholiques, le secours ne se trouva point nécessaire. Deux mille francs seulement furent employés comme une pierre de fondation reçue de Dieu. Cinq autres mille francs furent acceptés, avec l'agrément du souverain Pontife, dans un fond de charité destiné à un très ancien, très dévoué et très pauvre serviteur de l'Église par les mains du nonce, Mgr. Chigi.

Retraite.

Après la Retraite des femmes, à Montréal, qui a été un véritable succès, est venue celle des hommes. Chaque jour l'église Notre-Dame se remplit de plusieurs milliers d'hommes, dont la grande moitié est forcée de rester debout, malgré la grandeur de l'édifice, tant la foule est considérable. Le spectacle est magnifique, émouvant, dit la *Minerve*, et promet les fruits les plus précieux.

Obituaire.

Deux prêtres fort estimés sont morts ces jours derniers : l'un, le Rév. Messire Arraud de la maison de St. Sulpice de Montréal; l'autre, le Rév. Messire L. N. Maingui, professeur au Séminaire de Québec.

Décision importante.

La cause de Mr. J. P. Leprohon, contre la taxe prélevée par la Corporation d'Ottawa, sur le revenu des membres du service civil, vient d'être jugée à l'unanimité par la haute Cour d'Ontario, qui refuse à toute Corporation le droit de prélever une taxe sur le revenu des employés du Gouvernement Fédéral.

Progrès.

Le *Toronto Advertiser*, organe et avocat de la cause sublime de la Tempérance, nous arrive avec une toilette fort pimpante, et qui indique une aisance financière enviable. La rédaction est soignée, et cette feuille hebdomadaire de 8 pages ne coûte qu'une Piastre par année. S'adresser à l'éditeur-proprétaire, M. Edward Devine, à Toronto.

Un Hommage.

Le dernier numéro de la *Rivista*, de Volki, Italie, contient sur sa première page un groupe de portraits d'hommes distingués, parmi lesquels figure celui de Mr. C. Baillargé, de Québec, chevalier de l'ordre de St. Sauveur de Montréal, Ingénieur des Ponts et Chaussées de la cité de Québec.

Rumeur.

Il est rumeur à Québec que M. Bouchette, du département des Terres de la Couronne, sera prochainement mis à la retraite, et que Mr. C. Baillargé, Ingénieur de la Cité, devra le remplacer.

Reduction de Salaires.

D'après un rapport soumis par le Comité chargé d'étudier la question des retranchements à faire dans les dépenses civiques de la cité de Québec, il est recommandé une réduction de 25 par cent sur tous les salaires au-dessus de \$1,000, excepté celui du Recorder; de 20 par cent sur tous les salaires de \$700 à \$1,000, et de 15 par cent sur tous les salaires de \$400 à \$700; cette réduction devant dater du 1er Mai prochain. C'est ainsi qu'on équilibre les affaires d'une Corporation, par le temps qui court. On prend dans la bourse des officiers ce qu'il faut pour combler des déficits ou détournements de fonds qu'un défaut de surveillance a pu faire naître. Toujours au plus pauvre la besace!

Récolte Littéraire.

A. L. Desaulniers, Ecr., avocat, des Trois-Rivières, l'un des Collaborateurs du *Foyer Domestique*, est en voie de publier un *Dictionnaire de Droit et de Procédure* d'après le Code Civil du Bas-Canada, lequel formera un joli volume de 600 pages. L'ouvrage coûtera \$8.00, payable à la livraison. Ce livre sera d'un puissant secours aux membres du Barreau comme aux gens d'affaires.

B. A. Testard de Montigny, également Collaborateur du *Foyer Domestique*, a l'intention de publier sous peu un volume intitulé: *Catéchisme Politique*. Nul doute que chacun s'empressera de souscrire à un Ouvrage aussi généralement utile.

M. Alpheus Todd, d'Ottawa, auteur du "Gouvernement des Partis en Angleterre," vient de publier une brochure intitulée: *Devoirs du Gouverneur dans les colonies, sous un gouvernement responsable*.

Il faut avouer que ce livre arrive en temps fort opportun.

M. Bernard, rédacteur du *Journal d'Agriculture*, dit la "Gazette de Sorel" a été entendu à Ottawa devant le comité d'immigration et colonisation. Comme bien on le pense, il s'était armé de pied en cap en fait d'arguments favorables à l'établissement de fabriques de sucre de betteraves au Canada, avait plein son carnet de chif-

fres et de statistiques et avait même apporté avec lui un énorme échantillon de sucre de betterave fabriqué en Allemagne, auquel les membres du comité goûtèrent tou-à-tour pour en venir à la conclusion que ce sucre avait toute l'apparence et la saveur du sucre de canne. M. Bernard prétendit qu'on pouvait fabriquer ici du sucre semblable à 5 centins la lb. Après avoir donné en chiffres ronds les diverses quantités produites en France, en Allemagne, en Australie, en Russie, en Belgique et en Hollande, il donna de longues explications sur les droits ruineux en vogue dans ces pays, prouvant que ceux dont la politique douanière se rapprochait le plus du libre échange réussissaient le mieux. M. Bernard termina ses remarques en fixant à \$200,000 le coût total d'une fabrique de première classe, réparties comme suit: bâtisse, terrains etc., \$120,000; capital, \$60,000; dépenses contingentes, \$20,000.

Publication Musicale.

Nous avons reçu de M. Lavigne, marchand de Musique, Québec, une délicieuse composition qui ne peut manquer de faire les charmes de nos salons. C'est une Romance intitulée: *Seul!* dont les paroles sont de M. Achille Fréchette, d'Ottawa, et la musique du consul d'Espagne, le comte Premio-Réal, demeurant à Québec. On peut se procurer cette charmante composition chez M. Lavigne, de Québec, qui en est l'éditeur.

Les Mennonites à Manitoba,

Une lettre adressée au *Métis*, par un Mennonite, exprime le contentement et la joie que cette population ressent de se trouver à Manitoba, au milieu de gens si hospitaliers.

Nous croyons de notre devoir—dit-il, d'exprimer nos sincères sentiments de reconnaissance que nous devons au gouvernement, ainsi qu'à la population qui nous entoure. Nos relations avec nos voisins, les Métis et les autres habitants d'origine française, ont toujours été des plus amicales depuis notre arrivée dans le pays.

"En laissant l'Europe, notre chère patrie, nous craignons venir habiter un pays arriéré d'un siècle, peuplé par des habitants à demi-sauvages, sans mœurs et sans lois; mais quelle n'a pas été notre surprise, de nous trouver au milieu d'une population honnête et hospitalière! Nous pouvons

vivre ici sans inquiétude ; laisser nos maisons pendant plusieurs jours, voyager la nuit comme le jour, et ce, toujours avec la plus parfaite sécurité. Ici le vol est presque inconnu. Après nos travaux des champs nous laissons là tous nos instruments d'agriculture ; la femme laisse son luge tendu sur des cordes dehors durant la nuit, et nous dormons en paix, sans crainte de perdre quoi que ce soit.

« Il n'en était pas de même en Russie : là, il nous fallait mettre sous clef depuis le plus petit objet jusqu'au plus gros. Nous étions obligés de mettre en sûreté jusqu'à la perche du puits, et même l'échelle du toit de nos maisons, sinon nos chers voisins, les Russes, nous enlevaient tout. »

Les établissements des Menmonites, au Manitoba, comprennent 25 petits villages, renfermant 476 familles avec un nombre total de 2,567 personnes. Ils ont récolté, l'an dernier, sur une étendue de 8,306 acres, 35,058 boisseaux de blé, 8,969 boisseaux d'orge, 2,782 boisseaux d'avoine et 9,649 minots de patates. Comme on le voit les terres du Manitoba sont très productives.

Avis.

Nous informons le public que Mr. Guillaume Martineau, ayant laissé Ottawa, n'est plus notre Agent. C'est Mr. JOSEPH COTÉ, de cette ville, qui le remplace.

Mr. Côté visitera les familles canadiennes de cette ville, ces jours prochains, afin de recueillir de nouveaux abonnés au *Foyer Domestique* et à la *Gazette des Familles*. Nous espérons que sa visite sera fructueuse.

Les Canadiens de l'Ouest.

Nous apprenons avec plaisir que les *Etudes Biographiques des Canadiens de l'Ouest*, par Mr. JOSEPH TASSÉ, vont bientôt paraître. C'est un travail d'un très grand mérite, et nul doute que le public saura reconnaître les sacrifices que l'auteur a dû s'imposer pour mener à fin cette publication magistrale.

L'Ouvrage formera deux volumes in-8vo de 400 pages chacun, comprenant les Biographies suivantes :

PREMIER VOLUME.

BIOGRAPHIES : Charles de Langlade, Jean-Baptiste Cadot, Charles Réaume, Joseph Rolette, Jacques Porlier, Salomon Juneau—fondateur de Milwaukee—Julien Dubuque—fondateur de Dubuque, Iowa,—

Antoine Leclerc, Jacques Dupéron Baby, Joseph Rainville, Jean-Marie Ducharme, Louis Provençal, Jean-Baptiste Faribault, Jean-Baptiste Lefebvre, Jean-Baptiste Perault.

SECOND VOLUME

BIOGRAPHIES : Vital Guérin, fondateur de Saint-Paul, Minnesota,—Joseph Rolette, fils, Pierre Ménard, François Ménard, Jean-Baptiste Mallet, Joseph Robidou—fondateur de Saint-Joseph, Missouri,—Louis-Vital Baugy, J. B. Roy, Jacques Fournier, F. X. Aubry, Antoine Leroux, M. B. Ménard—fondateur de Galveston, Texas,—Jean-Baptiste Beaubien, l'un des fondateurs de Chicago,—Prudent Beaudry, Gabriel Franchère, Pierre C. Pambrun, Joseph LaRocque, Pierre Falcon, Louis Riel.

EDITION ILLUSTRÉE.

PORTRAITS de Joseph Rolette, Salomon Juneau, Jean-Baptiste Faribault, Alexandre Faribault, Vital Guérin, Joseph Robidou, Augustin Grignon, Louis Vital Baugy, F. X. Aubry, Prudent Beaudry, Victor Beaudry, Gabriel Franchère, Joseph LaRocque, Louis Riel. SIX AUTRES GRAVURES REPRÉSENTANT LE fort de Michillimackinac, un Scalpe, le Tombeau de Dubuque, Saint Boniface (Manitoba), Chicago en 1820, et une Caravane attaquée par des sauvages.

PRIX :

Edition ordinaire..... \$2.00
Edition illustrée de 20 portraits..... \$3.00

On peut souscrire en s'adressant à l'auteur, M. Joseph Tassé, Chambre des Communes, Ottawa.

N. B.—Ceux qui ont souscrit à l'édition ordinaire pourront obtenir en guise l'édition illustrée en en donnant avis.

Département des Impressions

DE L'IMPRIMERIE DU

FOYER DOMESTIQUE.

L'administration du *Foyer Domestique* ayant cédé au soussigné le soin des Impressions de l'établissement, il informe le public qu'il exécutera avec promptitude et dans les derniers goûts toutes commandes d'ouvrages de ville, etc., tels que

Têtes de Comptes, Cartes d'Affaires, Cartes de Visites, Mémoires, Chèques et Billets, Traités, Enveloppes, Catalogues, Listes de prix, Programmes, Rapports, Pamphlets, Affiches, Circulaires, Pancartes, Musique, etc., etc.

S'adresser, à l'établissement, à

ALBERT PAGÉ,

Fernier des Impressions du *Foyer Domestique*.

Ottawa, 1er Avril 1878.

Agents du Foyer Domestique.

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Aimé Dion
Arthabaska(sta.).....	Louis Foisy
Anienn-Lorette.....	George Dufresne
Aston Station.....	A. Ouellet
Aylmer.....	J. L. Dumouchelle
Bas St. Paul.....	O. A. Clément
Béancour.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	E. R. Demers
Beauharnois.....	L. H. Painchaud
Beaumont.....	G. H. Couture
Beauport.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut).....	R. E. Pelland
Bienville.....	Paschal Morin
Boucherville.....	L. Normandin.
Broughton-Est.....	Louis Beaudoin
Buckingham.....	Thos. Déclène, Inst.
Caouana.....	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin).....	W. Vallée
Champlain.....	Nap. Hardy, M. de P.
Carobert.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Thélesphore Roy
Cap Rosier.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	J. M. Tremblay
Chéoutimi.....	J. O. Tremblay
Caticook.....	Ferrier Chartier
Coteau du Lac.....	J. H. Rondeau
Coteau Landing.....	L. A. Gladu, Notaire.
Doschambault.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	F. Préfontaine
Eoureuils.....	P. Pagé, M. de P.
Gentilly.....	S. Brunelle
Granby.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Jules Martin,
Grand Pabos.....	Thos. Soucy
Haire-aux-Maisons.....	I. Mad. P. L. Joncas
Hébertville.....	N. P. Gagné
Hall.....	M. S. Dumontier
Hochelaga.....	Dr. F. A. Mousseau, MD
Iberville et St. Jean.....	Jean Bourguignon
Isle-Perrot.....	M. S. Jobin
Jenne Lorette.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	L. C. Bégin
Lachine.....	Fabien Caisse
La Patrie.....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Julien Brosseau
La Présentation.....	Alexis Millet
L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	J. Z. Martel
Laurenceville.....	A. C. Têtu
Lanzon [Village].....	P. A. Bourget
Leagueil.....	F. X. Valade
Mascouche.....	J. O. Lamarche
Mcbaie.....	Elic Auger, N. P.
Madane.....	T. P. Paradis
Matmagny.....	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Charles Major
Montreal.....	F. S. Cyr
Montréal [Cité].....	Ignace C. St. Amour
N. D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
N. D. du Sac-Coeur.....	Joseph Parant
N. D. du Lac St. J.....	Israël Dumais, N. P.
Paspolis.....	Chs. F. X. Langlois
Péate-Claire.....	Dr. F. E. Valois, M. D.
Péate du Lac.....	Louis Comeau, jr.
Pestneuf.....	F. X. T. Hamelin
Québec [Cité].....	J. O. Filteau
Rigaud.....	J. Charlebois
Réouski.....	Alphonse Couillard
Rivière aux Renards.....	D. V. Pelletier
Rivière-du-Loup.....	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp
Sault Mont'n'cy.....	Jos. Cazau
Shelbrooke.....	C. Gélinas
Somerset.....	H. Jutras
Sorel.....	J. O. Weillbrenner.
Stafford.....	Messire. ME Janelle
Stackwell.....	M. Patenaude
Ste Adèle.....	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Laz. Boulanger

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Ste Agathe.....	A. Marié
St. Aimé.....	P. Gélinas
St Ambroise.....	Ol. Vigneault
St Anselme.....	P. Fortier
St Antoine.....	L. J. Cartier
St Arsène.....	Elie Martin
St Augustin.....	M. C. East
St Alban.....	Sifroid Leclerc
St Alexis.....	Dlle. Mathilde Omon
St Albert.....	Prud. Lainesse
St Anicet.....	S. F. Bourgeault
Ste Anne.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra.....	J. U. Marcotte
Ste. Anne.....	Israël Dufresne Inst.
St Alexandre.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Prosper Paradis, March.
Ste Brigitte.....	M. Houde, M. de P.
St Casimir.....	F. X. Gingras.
St Cosaire.....	J. E. Gaboury
Ste Claire.....	J. E. LeRoy
St Cyrille.....	J. B. Cloutier
St Camille.....	G. Crépeau
St Charles.....	Joseph Montminy
Ste Clothilde.....	Camille Gélinas
St. Constant.....	Alphonse Lanctôt
Ste Croix.....	J. Hamel
St Denis.....	A. Dupuis
St Esprit.....	Chas. Dalpé
St Edouard.....	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	J. Courtemanche
St. Eustache.....	Daniel Ethier
St Fabien.....	V. Roy
Ste Famille.....	Alph. Drouin
Ste Foye.....	Félix Belleau
St Flavie, [Stat.].....	Ant. Bérubé
St François du Lac.....	P. R. Robillard
St Frédéric.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Joseph Fournier
St. George.....	F. X. Roy
Ste. Geneviève.....	D. Lacourcier
St Germain.....	Mad. Ve. E. B. Paré
St Gervais.....	Ferdinand Aubé
St Guillaume.....	H. Mercier
Ste Hénédine.....	Jos. Mercier
Ste. Hélène.....	B. Michaud
St Henri.....	Gilbert Roy
St Hermas.....	Benj. Beauchamp,
St Honoré.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.].....	Arthur Goulet
St Hugues.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe.....	J. de Labroq-Taché
St Isidore.....	F. T. Langevin
St Jacques.....	J. E. Ecremont
St Jacques le Min. J. O.	Poirier
St Janvier.....	D. Desrochers
St Jean.....	Jean Bourguignon
St. Jean-Baptiste.....	L. G. E. Goulet, M. P.
St Jean [I. O.].....	F. Turcotte
St Jean-Port-Joli.....	Dlle. M. Fournier
St Jérôme.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	J. A. Raizenne
St Joseph.....	Dlle Anaïs Arcan
St Joseph.....	T. Samson
St Lambert.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Dr. I. LeCavalier, M. D.
St Léon.....	S. Lesage
St Lin.....	Charlemagne Laurier
St L. de Gonzague.....	D. Vachon
St. Michel.....	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St Malo.....	Moise Roy
Ste Marguerite.....	C. C. Lajeunesse
Ste. Marie du Monoir.....	Vildac Langevin
St. Mathieu.....	Théophile Lévesque
St Maurice.....	P. M. Pacaud
St. Maurice.....	G. E. Bistodeau
St Michel.....	Dr. E. S. Belleau, M. D.
St. Moise.....	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert.....	G. E. Bistodeau
St Placide.....	B. J. Bertrand
St Pie.....	M. D. Meunier

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St Pierre les Becs.....	Ths. Phillips
St Pierre.....	Mad. Ve. S. Bacon
St. Raphael.....	P. C. A. Fournier
St R. des Aulnais.....	George Gagnon
St Roch.....	J. B. Paquet
St Romuald.....	Damasse Roberte
St Sébastien.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Leon Perrault
St Sulpice.....	J. Royal
St Tite.....	J. N. Buist
Ste. Thérèse de Blainville.....	Aug. Séguin.
St Thomas Pierv.....	H. Pitt
St Valérien.....	P. S. Grandpré
St Vincent de P.....	Joseph Paré
St Valier.....	Frs. Bélanger
Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger,
Tessierville.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Onésime Landry
Valletort.....	Louis Paradis, jr.
Yamachiche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Ls. Triganne

ONTARIO.

Pembroke.....	Dr. J. A. Deslogas
Sandwich.....	Aib. Bondy, Ins
St. Eugène.....	

MANITOBA.

Winnipeg.....	J. P. M. Lecourt,
---------------	-------------------

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Boucouché.....	G. A. Girouard
Caraque.....	Théot. Blanchard
Caron Brook.....	Théodore Pelletier
Edmundston.....	Geo. A. Bois, M. D. P.
Memramcook.....	A. M. Vienneau
Petit Rocher.....	O. Turgeon, March.
Shédiac.....	Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare.....	Dr. A. P. Landry, MD
Cité d'Halifax.....	
D'Écousse.....	R. Benoit, Insp. d'E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay.....	I. O. Arsenault, F. P. P.
-----------------	---------------------------

ÉTATS-UNIS.

Aurora.....	Louis Raymond
Concord.....	Chs. Pélissier
Chicago.....	
Chippewa Falls.....	Ludger Gaudet
Danielsonville.....	L. J. Tétrault
Detroit.....	E. Racicot
Fail River.....	Nap. Milotte
Fond du Lac.....	Nicolas Lamouche
Grosvenordale.....	F. B. Lafrenière
Marquette.....	Rev. M. H. P. Rowseau
Northampton.....	A. Ménard
Nashua.....	Joseph Landry
Springfield.....	W. Proulx
St. Albans.....	Dr. G. Thibault, M. D.
St. Louis.....	M. A. Boislinière.
Vermillionville.....	
Woonsoket.....	
Worcester.....	
Ware.....	A. E. Dansereau

FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU **Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1^{re} Livraison est maintenant en vente au Bureau du **Foyer Domestique**, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à
STANISLAS DRAPEAU.

CHANTS D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue est mis en vente à l'imprimerie du **Foyer Domestique**.

Aussi
Prosternez-vous! Car tiqne pou l'Élevation.—Grand Chœur avec Duo.

PRIX:—50 Cents pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.

[9e Année.]

LA GAZETTE DES FAMILLES,

Revue Religieuse, Littéraire, et Agricole.

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de St. Hyacinthe.

Cette **Revue**, spécialement destinée aux familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières des mieux choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

Mr. l'abbé E. GUILMET en est le Rédacteur-en-chef.

ABONNEMENT: Canada... \$1.00 par année.
Etats-Unis. 1.10 do.
Europe..... 1.50 do.

On s'abonne chez tous les maîtres de poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

1^{er} Nous sommes en mesure de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés toutes les livraisons parues durant l'année de 1877, à raison de \$1.00.

Nouvel Etablissement D'ÉPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL

Coins des rues Cathcart et Dalhousie

OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un **MAGASIN D'ÉPICERIES** qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

Eaux de Vie de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,

Old Tom Gin,

Wisky Ecossois,

Champagne Mousseux, par chopine et demi gallon,

Curaçao,
etc., etc.

AUSSI

Un grand assortiment de **Faïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

A. DeGUISE.

Ottawa. Février 1878.

Ed. PHILBERT, AVOCAT,

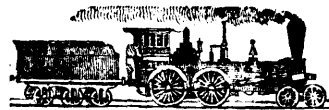
Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.]]

Bureau : 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel,

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M



Nouvelle Route Pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COURTE

PAR LE

**Chemin de Fer Montréal
Ottawa et Occidental.**

Le et après **JEUDI**, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit :

MIXTE EXPRESS
Pour Hull et les Stations
intermédiaires..... 7.00 a.m. 4.50 p.m.
St. Jérôme..... 4.00 p.m.

DE RETOUR.
Laisse Hull..... 6.30 a.m. 4.00 p.m.
Laisse St. Jérôme..... 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD.
Gérant.

F. Martineau,

PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

**d'Huiles,
Peintures,
et vitres,**

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.
Montréal, Janvier 1878.

C. B. MAJOR, AVOCAT, PAPINEAUVILLE, P.Q.

IMPRIMERIE

DU

Foyer Domestique.

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.